



LETTRE D'INFORMATION
DU SYNDICAT MIXTE
LOT-ET-GARONNE NUMÉRIQUE
#5 / MARS 2021

connexions

Les Lot-et-Garonnais le constatent tous : les chantiers liés au déploiement de la fibre optique fleurissent partout en Lot-et-Garonne.

La carte publiée en pages 2 et 3 en atteste. Cinquante-trois communes sont aujourd'hui commercialisées (les habitants peuvent se raccorder à la fibre optique) en totalité ou en partie. Dans cent-treize communes les travaux sont en cours et dans quatre-vingt-dix autres les études (réalisées avant le démarrage des travaux) sont lancées.

Le Lot-et-Garonne est devenu un immense chantier de pose de la fibre optique grâce à l'implication du Syndicat Lot-et-Garonne numérique et de l'opérateur Orange dans le cadre des zones AMII et AMEL (*).

Avec le projet Center-Parcs (180 millions d'euros), le déploiement de la fibre optique est le plus gros chantier engagé ces dernières années en Lot-et-Garonne avec plus de 200 millions d'euros d'investissements publics et privés sur cinq ans : une formidable opportunité pour les entreprises locales et les personnes en recherche de nouvelles perspectives professionnelles de contribuer à la réussite de ce projet tant attendu des Lot-et-Garonnais.

Malgré la crise COVID-19 et le ralentissement des déploiements qu'elle a généré, les travaux de déploiement auront débuté en 2023 sur l'ensemble des communes du Lot-et-Garonne.

La crise COVID-19 a par ailleurs démontré à quel point cette technologie était nécessaire au développement des territoires et notamment des plus ruraux. La généralisation de l'accès à la fibre optique pour chaque foyer et chaque entreprise va rendre notre beau département rural encore plus attractif et ainsi lui donner un atout supplémentaire pour l'après-crise.

(*) Zone AMII : Appel à manifestation d'intentions d'investissement
Zone AMEL : Appel à manifestation d'engagements locaux

SOMMAIRE

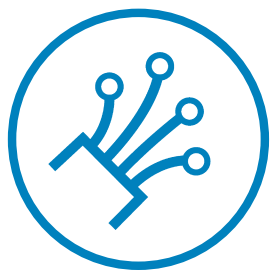
- Le déploiement de la fibre optique lancé dans 80 % des communes de Lot-et-Garonne - p. 2-3
- Le déploiement de la fibre optique par Orange - p. 4
- La fibre optique, un atout pour les territoires - p. 5
- Actualité : un nouveau conseil d'administration pour l'AVICCA - p. 6
- Économie : faire de la fibre une opportunité pour les entreprises locales - p. 6
- Adressage : 100 % d'adresses normalisées d'ici la fin 2021 - p. 7
- Téléphonie mobile : 99 % des Lot-et-Garonnais désormais couverts par au moins un opérateur - p. 8
- Au campus numérique, on se forme ! - p. 8
- 2^e édition pour les Jeudis de l'inclusion numérique - p. 8

Encart : 40 délégués
au service du numérique



Lot-et-Garonne
numérique





LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE LANCÉ DANS 80% DES COMMUNES DE LOT-ET-GARONNE

Malgré la crise sanitaire et grâce à la mobilisation des équipes, le déploiement de la fibre optique en 2020 a pu se maintenir à un rythme soutenu. Les travaux sont ainsi achevés, en cours ou à l'étude dans 256 des 319 communes du département.

Une dynamique de déploiement en forte accélération malgré la crise

Fin 2020, toutes zones confondues, près de 70 000 foyers lot-et-garonnais peuvent s'abonner à la fibre optique et bénéficier du très haut débit. En 2021, les déploiements continueront leur montée en puissance et, à la fin de l'année, plus d'un Lot-et-Garonnais sur deux pourra profiter de la très grande vitesse numérique.

EN ZONE RIP (RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE)

Les premiers foyers déployés par Lot-et-Garonne numérique peuvent désormais souscrire un abonnement au très haut débit sur les communes d'Estillac, Moirax, Gontaud-de-Nogaret, Birac-sur-Trec, Sérignac-sur-Garonne, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Brax, Fourques-sur-Garonne, Verteuil d'Agenais, Brugnac, Coulx, Samazan, Caumont-sur-Garonne, Casteljalous, Varès, Hautevignes, Nérac, Beauziac et Pindères. Les prochaines mises en commercialisation auront lieu dans les secteurs de Calignac, Aiguillon, Lagarrigue, Prayssas, Bias, Pujols, Mas-d'Agenais et Tombebœuf.

Pour mémoire, les déploiements du Réseau d'Initiative Publique sont menés sous maîtrise d'ouvrage de Lot-et-Garonne numérique et financés sur fonds publics, soit un montant de 80 M€ nécessaire pour raccorder 44 000 logements.

**+ DE
40%
D'ABONNEMENTS**
déjà souscrits par les foyers
éligibles sur le réseau
d'initiative publique

EN ZONE AMEL (APPEL À MANIFESTATION D'ENGAGEMENTS LOCAUX)

Pour accélérer le déploiement de la fibre optique, le Syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique a été le premier département de France à s'être saisi dès 2018 de la procédure d'Appel à manifestation d'engagements locaux (Amel) mise en place par l'État. Dans le cadre de cette procédure, l'opérateur Orange vient assurer le déploiement de la fibre optique entre 2020 et 2023 sur les 220 communes qui devaient initialement être couvertes par le syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique entre 2023 et 2028.

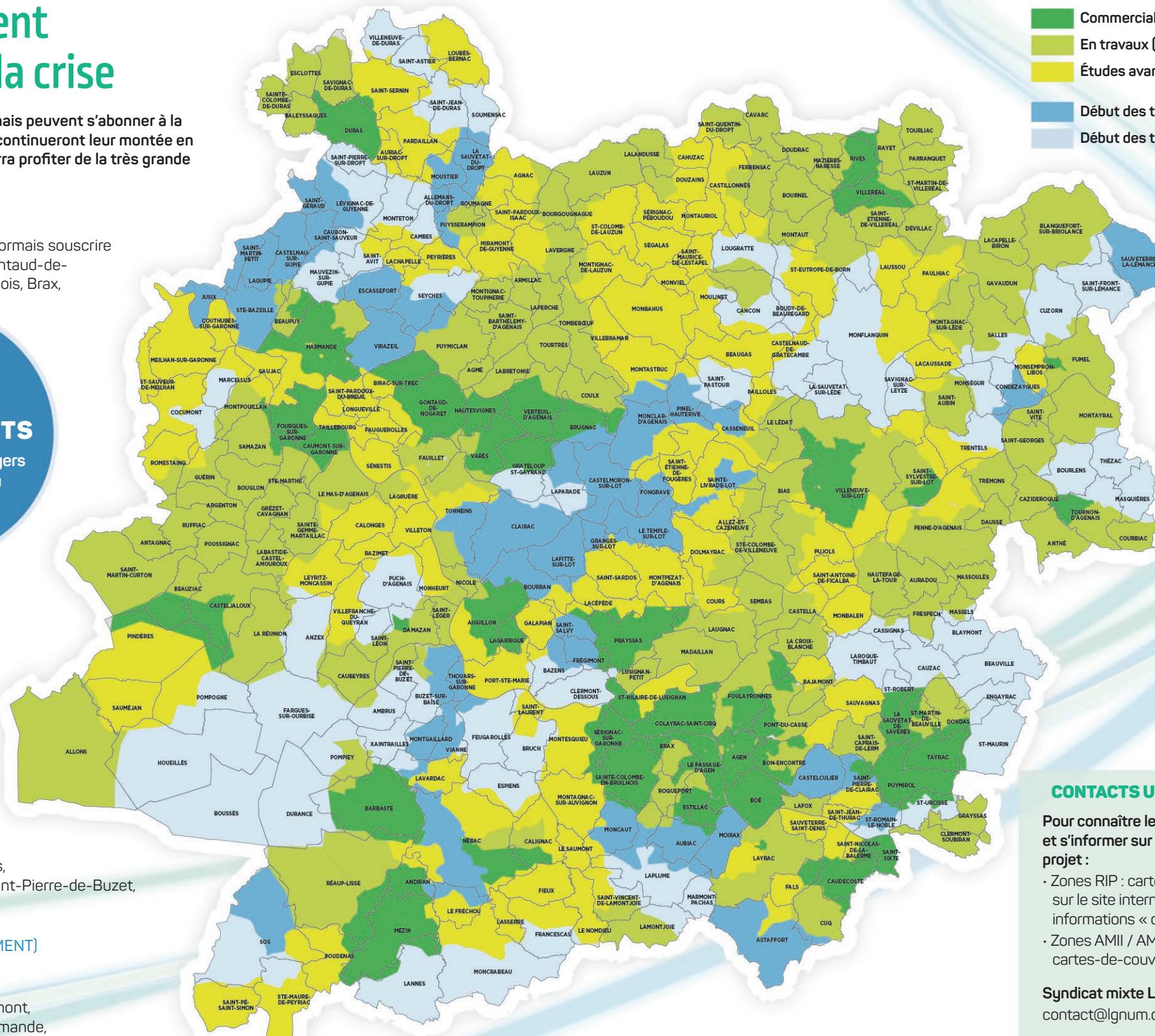
5 communes ont déjà été équipées : Mézin, Duras, Pont-du-Casse, Puymirol et Saint-Sylvestre-sur-Lot. Des études techniques et travaux sont par ailleurs engagés sur une vingtaine de communes (Baleyssagues, Escottes, Barbasté, Réaup-Lisse, Saint-Martin de Beauville, Saint-Sixte, Anthé, Fumel, Tournon d'Agenais, Beaupuy, Tonneins, Cancon, Devillac, Lougratte, Villeréal, Caubeyres, Damazan, Saint-Léon, Saint-Pierre-de-Buzet, Hauteville-La-Tour, La Croix-Blanche, Lédet, Casseneuil...).

EN ZONE AMII (APPEL À MANIFESTATION D'INTENTIONS D'INVESTISSEMENT)

14 communes relèvent d'un déploiement au titre du dispositif « Appel à manifestation d'intentions d'investissements (AMII) » depuis 2011. Les travaux y ont démarré en 2016. Il s'agit des communes de Agen, Bajamont, Boé, Bon-Encontre, Colayrac-Saint-Cirq, Foulayronnes, Lafox, Layrac, Marmande, Le Passage, Saint-Caprais-de-Lerm, Saint-Hilaire-de-Lusignan, Sauvagnas et Villeneuve-sur-Lot. Aujourd'hui, plus de 60 % des foyers de ces communes sont éligibles à la fibre optique. La totalité le sera en 2022.

ÉTAT DES DÉPLOIEMENTS EN LOT-ET-GARONNE JANVIER 2021

- Commercialisé (53 communes)
- En travaux (113 communes)
- Études avant travaux (90 communes)
- Début des travaux en 2022
- Début des travaux en 2023



CONTACTS UTILES

Pour connaître les plannings des déploiements et s'informer sur l'avancement du projet :

- Zones RIP : carte de déploiement sur le site internet nathd.fr et informations « clients » au 0806 806 006
- Zones AMII / AMEL : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique
contact@lgnm.com - 05 53 69 45 81

Les abonnements sont directement souscrits auprès du Fournisseur d'accès (FAI) de votre choix.



Le déploiement de la fibre optique par Orange



Dans le cadre du partenariat public-privé mis en place par Lot-et-Garonne numérique, l'opérateur Orange est aujourd'hui le principal partenaire privé pour le déploiement de la fibre optique sur le département.

Dès 2016, avec la signature de la convention Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) entre l'État, le Département, l'Agglomération d'Agen et les communes de Marmande et Villeneuve-sur-Lot, l'opérateur Orange s'était engagé à déployer la fibre optique sur 14 communes urbaines. Ces travaux, démarrés en 2016 devraient s'achever en 2022. Cela représente 60 000 foyers et entreprises.

Fin 2018, sous l'impulsion du Syndicat Lot-et-Garonne numérique, le Lot-et-Garonne a été le tout premier département français à se saisir de la procédure d'Appels à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) instaurée par l'État. Une opportunité aboutissant à ce que l'opérateur Orange vienne compléter, sur financements 100% privés, les déploiements initialement à la charge des collectivités. Cela représente plus de 100 000 foyers et entreprises à desservir d'ici fin 2023, soit avec 5 ans d'avance sur le plan initial.

Enfin l'opérateur Orange loue, avec d'autres opérateurs volontaires (Free, Bouygues, SFR et un grand nombre d'opérateurs alternatifs), le réseau construit par Lot-et-Garonne numérique pour raccorder à la fibre optique 44 000 foyers et entreprises de la zone d'initiative publique. Il participe ainsi à l'équilibre économique des investissements réalisés par les collectivités.

Les étapes du déploiement

1 ÉTUDE

Dans le cadre de sa convention, la zone AMEL a été divisée en phases de travaux, définies au vu de l'état du réseau existant et de la qualité des débits grâce au réseau cuivre (ADSL). Des études techniques sont menées pour finaliser l'implantation du réseau et des armoires de rue, en lien avec les mairies.

2 LA FIBRE ARRIVE DANS LA COMMUNE

Chaque zone de déploiement porte sur environ 250-260 foyers. L'armoire de rue constitue un équipement central de l'infrastructure, depuis laquelle une fibre optique est amenée jusqu'à un boîtier situé à proximité des habitations. Aussi, la première étape consiste dans la pose de l'armoire de rue et des câbles souterrains la reliant au « cœur du réseau ». A cette occasion, Orange utilise son réseau existant et, si cela est nécessaire, au moyen de tranchées le long des routes.

3 LA FIBRE ARRIVE DANS LA RUE

Une fois l'armoire de rue opérationnelle débutent l'installation des boîtiers le long des routes et le tirage de tous les câbles entre les boîtiers et l'armoire de rue. Ce déploiement est progressif par « grappe » de maisons. C'est ce que l'on appelle la construction du « réseau de distribution ».

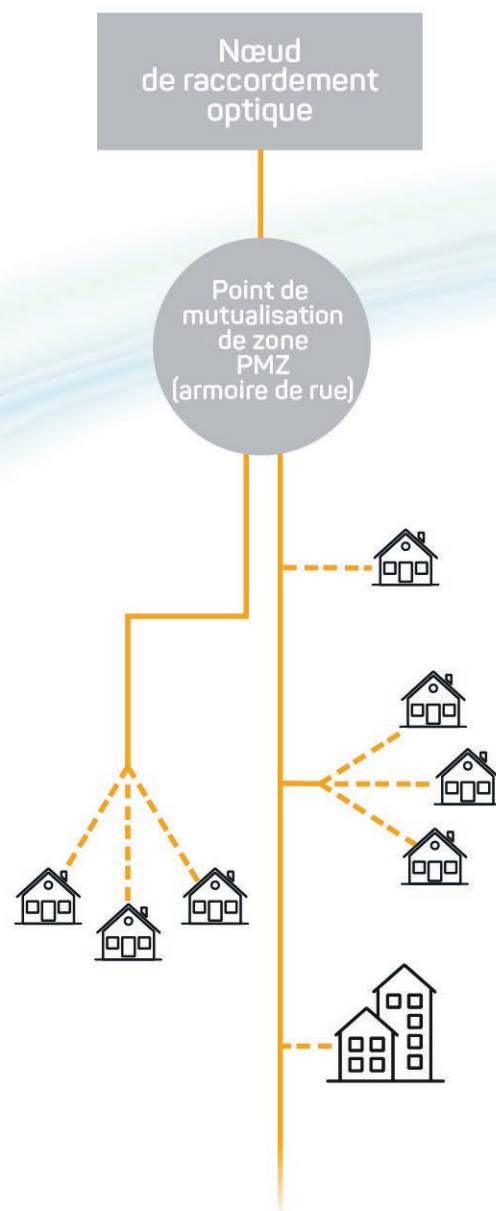
Orange utilise massivement le réseau existant (poteau télécom, poteau EDF, conduite souterraine). Chaque support et conduite utilisés sont étudiés pour vérifier qu'un câble supplémentaire peut bien passer. Il s'agit d'une des principales contraintes pesant sur le déploiement, car, outre le temps nécessaire pour ces contrôles préalables, parfois le câble ne passe tout simplement pas ! Il faut alors envisager d'autres solutions : nouveaux poteaux, changement de parcours...

4 CAS PARTICULIER DES IMMEUBLES

Si les immeubles (à partir de 4 logements) sont relativement peu nombreux en zone AMEL, les copropriétaires doivent donner leur accord préalable pour installer la fibre optique dans le bâtiment. Cela passe par une convention signée par le syndic de copropriété (dès lors qu'il en a été habilité par les copropriétaires)

5 LE CLIENT EST RACCORDÉ (LIBERTÉ DE CHOIX DE SON FOURNISSEUR D'ACCÈS)

Dès lors que les travaux sont terminés et après délais réglementaires (les opérateurs doivent attendre 3 mois après la mise à disposition du point de mutualisation pour mettre en service leurs offres), la fibre est disponible à la commercialisation par tous les fournisseurs d'accès internet, afin de permettre à chaque foyer de choisir son opérateur de services en toute liberté. Lors de l'installation de la fibre dans les logements, toutes les précautions nécessaires sont prises par les techniciens pour respecter l'habitat des clients.





La fibre optique, un atout pour les territoires

Particuliers ou professionnels, services publics ou tiers-lieux...partout où elle est installée, la fibre optique apporte très grande vitesse et confort dans l'utilisation d'internet. Points de vue croisés.



Alain Lerdu

Maire de
Birac-sur-Trec

Une révolution

Nous sommes fiers de faire partie des premières communes du département à bénéficier de cette technologie.

Nous avons pu réaliser dans les temps le travail sur l'adressage et nous étions donc tout à fait prêts. Bien sûr, il y a eu quelques problèmes à régler (branches qui gênent, gaines bouchées, poteaux abîmés ou trop courts, maison oubliée) mais rien d'insurmontable. Lot-et-Garonne numérique et la société Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit ont su nous aider à trouver des solutions.

Le déploiement de la fibre à Birac-sur-Trec couvre actuellement les trois quarts de la commune et environ 80 % des habitants. La commercialisation sur cette zone a commencé il y a un an et nous sommes déjà proche des 50 % d'abonnés raccordés à la fibre. Pour ceux qui téléchargent des films, qui ont de gros fichiers à envoyer ou à recevoir, ou qui ont plusieurs appareils connectés en même temps, c'est une révolution et un gain de temps appréciable.

À l'école, l'arrivée de la fibre a permis de disposer d'un débit performant sur l'ensemble du groupe scolaire. L'utilisation du matériel informatique dans les classes, par exemple, s'en trouve facilitée. Nous avons divisé par deux le coût de l'abonnement. Et, chez les particuliers et certaines petites entreprises, la mise en concurrence des divers opérateurs a également permis de réaliser des économies. ”



Isabelle Ollard

Animatrice
de l'espace
de co-working
CO-CLIC-CO
(Sérignac-
sur-Garonne)

Un vrai « plus »

Le tiers-lieu Co-Clic-Co propose des espaces de travail partagés (bureau, salle de réunion, open space...) avec, à chaque fois, une connexion internet et la mise à disposition du matériel. Nous accompagnons également le public dans leurs démarches administratives en ligne : ANTS (demande préalable de carte d'identité et passeport, carte grise, permis de conduire), aide à l'utilisation du site impot.gouv.fr pour les déclarations d'impôts.... Nous proposons aussi, avec l'aide de nos partenaires, des ateliers de formation.

Sur chacun de ces axes d'intervention, la fibre est un vrai « plus ». Le débit est bien sûr plus rapide mais on peut surtout naviguer sans coupure, ce qui est très sécurisant quand vous accompagnez quelqu'un. Et alors que nous sommes plusieurs à partager la même connexion, la fibre permet à toutes les personnes que nous recevons régulièrement d'utiliser internet sans saturer le réseau. ”



Nicolas Chaule

Directeur
d'Electromontage
Réseaux (Estillac)

Des moyens de communications indispensables à notre activité

Electromontage réseaux est une entreprise d'une vingtaine de personnes appartenant au groupe VINCI Energies. Nous sommes spécialisés dans les infrastructures d'énergies, principalement autour de l'éclairage public, du photovoltaïque grosse puissance et des infrastructures de réseaux. Nous sommes équipés en fibre optique depuis juillet 2020. Grâce à l'accompagnement de Lot-et-Garonne numérique, nous avons pu résoudre rapidement les difficultés rencontrées par notre opérateur pour déterminer notre point de livraison.

Ce raccordement nous a énormément apporté. Dans un monde où tout s'accélère, il était indispensable pour nous de communiquer plus rapidement avec toutes les parties prenantes (clients, fournisseurs, salariés...). Nous avons pu voir durant cette année 2020 que ces moyens de communications étaient indispensables à notre activité. Si je devais retenir un exemple, je citerais notamment la qualité de nos réunions en visio-conférence, même lorsque l'on partage des fichiers volumineux. ”

Un nouveau conseil d'administration pour l'AVICCA



L'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA) vient de renouveler ses instances dirigeantes.

Présidée par le sénateur de l'Ain Patrick Chaize, l'AVICCA est composé d'élu-e-s de structures adhérentes, représentant la diversité des membres (syndicats mixtes, EPCI, Départements et Régions).

Elle fédère ainsi les collectivités françaises qui agissent pour l'aménagement numérique des territoires, afin de mutualiser les expériences et peser sur le contexte national. Elle est à ce titre un interlocuteur reconnu par l'ensemble de la profession et par les pouvoirs publics (régulateurs, gouvernement, parlement...).

Elle siège dans toutes les instances nationales qui traitent du sujet comme notamment les Comités de concertation des plans France Très Haut Débit et France Mobile.

COMPOSITION DU BUREAU (MANDAT 2020-2023)

Président : Patrick Chaize, Sénateur de l'Ain

Secrétaire général : Pierre Camani, Lot-et-Garonne Numérique

Trésorier : Denis Leroux, Doubs SMIX THD

Vice-président(e)s : Marie-Pierre Callet, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ; Pascal Cornu, CA Le Havre Seine Métropole ; Serge Franceschi, Sipperec ; Mathieu Hazouard, SPL Nouvelle Aquitaine THD ; Akim Oural, Métropole européenne de Lille ; Marie Tribout, CR Grand Est ; Nathalie Zammit-Helmer, Ardèche Drôme Numérique

ÉCONOMIE

Faire de la fibre une opportunité pour les entreprises locales

Pour répondre aux besoins urgents de techniciens, ENGIE Solutions, en lien avec la CCI47, lance la création d'un réseau d'entreprises départementales spécialisées.

Le déploiement de la fibre optique représente, grâce à l'intervention complémentaire publique et privée, un investissement d'environ 200 millions d'euros sur le département. Le besoin d'emplois qualifiés est lui estimé à 300 ETP.

Pour anticiper les besoins en main-d'œuvre, une formation « installateur de fibre optique » a été créée dès 2017 au lycée professionnel de Foulayronnes. Le Conseil départemental a aussi sensibilisé, depuis, tous les acteurs de l'emploi aux enjeux de la rencontre de l'offre et de la demande.

Aujourd'hui, alors que les chantiers se multiplient sur le territoire, ENGIE Solutions lance un appel aux professionnels pour créer, formation à l'appui, un réseau d'entreprises locales en capacité d'accompagner le déploiement de la fibre optique. Les besoins sont en effet nombreux : ENGIE intervient, en tant que mandataire ou prestataire, sur trois marchés distincts en Lot-et-Garonne, qui représentent un montant de 100 millions d'euros sur 4 ans. Ces marchés portent sur le raccordement d'usagers cuivre et fibre optique en zone AMII (à raison de 250 interventions par jour), la réalisation du réseau pour Lot-et-Garonne numérique (40 000 prises à déployer) et en zone AMEL pour Orange (50 000 prises à déployer).

A ce jour, une dizaine d'entreprises se sont déjà positionnées pour se saisir de ces opportunités aux côtés d'ENGIE. Pour certaines d'entre elles, il s'agit d'une réelle opportunité de diversification dans une période économique difficile.

Un accompagnement sur-mesure pour les entreprises participantes

Pour accompagner ces entreprises, les équipes d'ENGIE Solutions assureront la formation à la fois sur la partie technique (tirage de câble aérien, souterrain, etc.) et sur la partie sécurité.

Les Lycées de Foulayronnes et de Valence-d'Agen sont associés à cette démarche de formation, synonyme pour le territoire, à moyen terme, de réelles opportunités d'emplois.

Contacts :

Engie : 05 53 98 72 70



Le volume croissant des déploiements offre des opportunités aux entreprises locales.

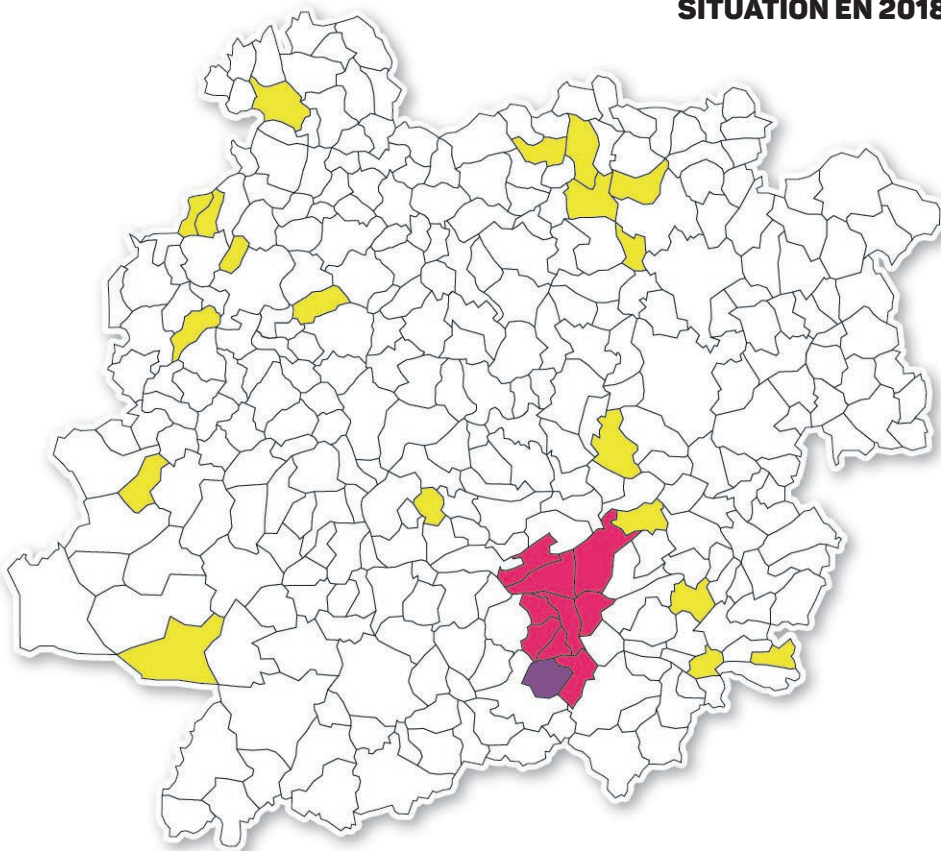
100 % d'adresses normalisées d'ici la fin 2021

L'adressage est en voie d'achèvement sur le département. Un gage d'efficacité à l'heure où les chantiers de raccordement se multiplient.

En 2018, 75% des Lot-et-Garonnais ne disposaient pas d'une adresse normalisée. Une adresse normalisée, c'est : un nom de rue, un numéro et une référence de géolocalisation. Elle est aujourd'hui essentielle pour pouvoir s'abonner au réseau de fibre optique lorsqu'il est mis en place. Elle est aussi nécessaire (et vitale parfois !) pour faciliter l'intervention rapide des secours, mais aussi pour les livraisons et la géolocalisation GPS...

Le Conseil départemental et Lot-et-Garonne numérique ont ainsi lancé en 2018 une politique forte de soutien aux communes pour réaliser l'adressage qui relève de leur compétence, à travers un soutien technique d'agents départementaux formés et mis à disposition gratuitement des communes. La Préfecture a pour sa part subventionné l'achat des matériels nécessaires. Un partenariat avec La Poste et les agglomérations d'Agen et du Grand Villeneuvois nous a permis, comme le démontrent les cartes, de réaliser le travail en un temps record, de telle sorte que l'ensemble du Département sera couvert à la fin de l'année 2021.

SITUATION EN 2018



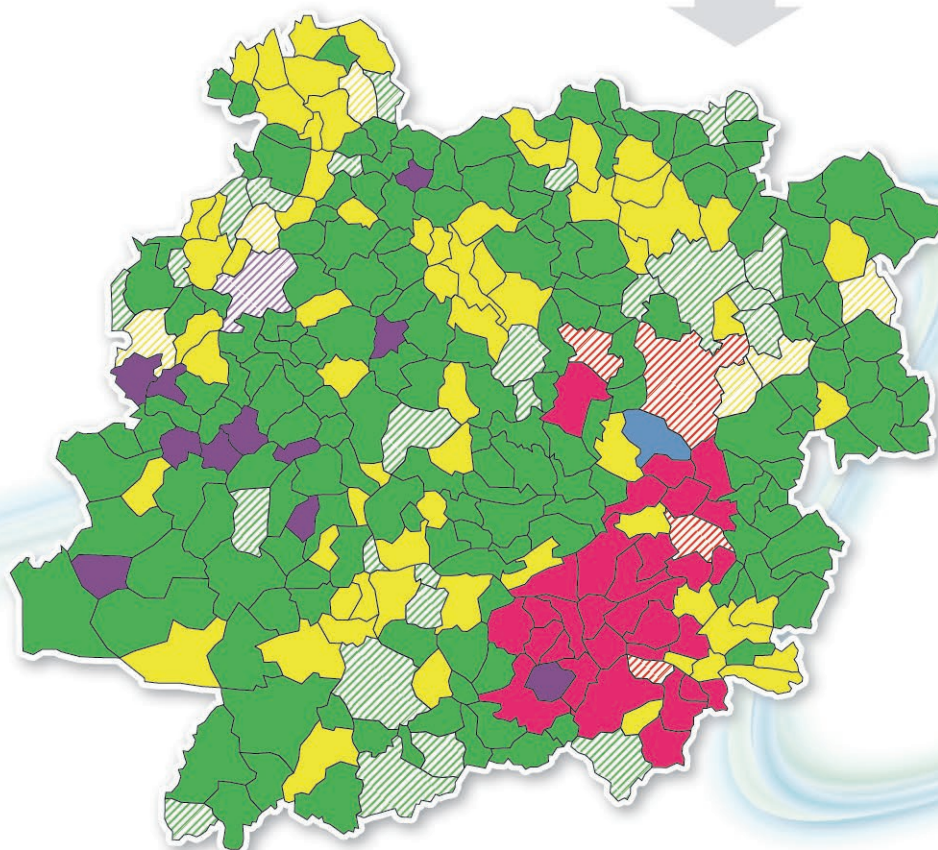
SITUATION DÉBUT 2021

ACHEVÉS

- Commune
- Accompagnement CD 47
- Accompagnement CD 47 + La Poste
- Prestation La Poste
- Accompagnement EPCI

EN COURS

- Communes
- Accompagnement CD 47
- Prestation La Poste
- Accompagnement EPCI



99 % des Lot-et-Garonnais désormais couverts par au moins un opérateur

L'enjeu de l'accès aux nouvelles technologies passe aussi par l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile. Dans un département rural comme le nôtre, l'accès aux fréquences 3G et 4G demeure une priorité, bien avant de parler de 5G !

La collectivité a répondu à chaque fois présente, dans le cadre des programmes nationaux, pour équiper les « zones blanches » et ainsi offrir une couverture mobile de qualité. Sur ces deux dernières années, 7 villages ont vu leur réseau mobile s'améliorer grâce à l'installation de pylônes : Auradou, Frespech, Hauteville-la-Tour, Massels, Thézac et, plus récemment, Beauziac et Pindères, zone qui couvre le futur Center Parcs.

Au total, 28 nouveaux relais de téléphonie (antenne) sont construits ou en phase d'études. 99 % des Lot-et-Garonnais sont ainsi couverts par au moins l'un des quatre opérateurs contre 37 % en 2015 *.

Ces opérations ont désormais pour cadre « le New Deal mobile » impulsé par l'État en 2019. Pour la première fois, des objectifs d'aménagement du territoire figurent dans les critères d'attribution des fréquences mobiles. Le dispositif dit de « couverture ciblée » constitue le volet principal de ce dispositif car il vise à améliorer, de manière localisée et significative, la couverture de zones identifiées conjointement par les collectivités et les services de l'État.

Le Département, en partenariat étroit avec la Préfecture, se voit ainsi confier la charge de prioriser les zones à couvrir et de déter-



miner l'ordre de couverture compte-tenu des dotations annuelles allouées (en nombre de sites par département) par la Mission France Mobile.

En parallèle, le Département veille au respect par les opérateurs de l'obligation de migrer l'ensemble des sites 2G/3G existants vers la 4G. A ce jour, 2 antennes issues des anciens programmes « zones blanches » restent à migrer sur les 379 du territoire.

* : données ARCEP disponibles sur www.monreseau-mobile.fr

AU CAMPUS, ON SE FORME !

Le Campus numérique 47, qui accueille déjà étudiants et entrepreneurs du numérique, propose désormais des ateliers de formation.

Découverte du clavier et de la souris, accès aux droits en ligne, bonnes pratiques sur les réseaux sociaux, mise en vente d'un objet sur Internet... : toutes les facettes du numérique sont abordées lors d'ateliers hebdomadaires, destinés à accompagner celles et ceux qui souhaitent se familiariser avec l'outil informatique. Pour ces sessions en petit groupe, le matériel est mis à disposition.

Ces ateliers sont notamment accessibles grâce aux pass numériques remis par les Centres médico-sociaux du Département, Pôle Emploi et les autres partenaires.

Programme des formations disponibles sur www.campusnumerique47.fr

Informations : contact@campusnumerique47.fr - 05 53 67 48 14



2^e édition pour les Jeudis de l'inclusion numérique

Les exclus du numérique, dont le nombre croît à mesure que les services publics se dématérialisent, doivent être accompagnés. Le Département a décidé d'épauler les personnes qui facilitent l'accès aux démarches en ligne, en créant les Jeudis de l'inclusion numérique. Ce dispositif propose une offre d'ateliers et de formations en ligne pour les agents d'accueil, bénévoles, travailleurs sociaux, acteurs du monde associatif, tous ceux qui endossent un rôle d'« aidant numérique ».

Sur l'édition 2020, les 14 webinaires organisés ont rassemblé virtuellement près de **350 abonnés pour plus de 900 participations**. L'action se poursuit en 2021 avec une première vague de **12 webinaires**, organisés grâce à la mobilisation de nombreux organismes (Préfecture, services de l'Education nationale, CAF, CPAM, WeTechCare, BGE Sud Ouest, CARSAT, La Poste...).

L'inscription à ces webinaires est **gratuite et obligatoire**.

Contact :

inclusion-numerique@lotetgaronne.fr

Chaîne : <https://webikeo.fr/chaîne/les-jeudis-de-l-inclusion-numerique/>



40 délégués au service du numérique

Le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique » regroupe les représentants du Département, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Syndicat Territoire d'Énergie 47 et de l'ensemble des intercommunalités du département. Suite aux élections municipales et communautaires de 2020, voici tous les délégués réunis au sein du Bureau et du Comité syndical.



Le bureau

Président : Pierre Camani

1^{er} Vice-président : Tarik Laouani

2^e Vice-président : Jean-Marc Causse

3^e Vice-président : Paul Bonnet

4^e Vice-président : Laurent Periquet

Secrétaire : Jacques Bilirir



Contact :

Syndicat mixte Lot-et-Garonne
numérique
contact@lgnum.com
05 53 69 45 81



Le Comité syndical

8 DÉLÉGUÉ(E)S DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Titulaires

Pierre Camani
Jacques Bilirir
Sophie Gargowitsch
Clémence Brandolin-Robert

Suppléants

Christian Dézalos
Jean Dreuil
Hélène Vidal
Michel Pérat

4 DÉLÉGUÉ(E)S DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Titulaires

Tarik Laouani
Mathieu Hazouard

Suppléants

Maryse Combres
Sandrine Laffore

28 DÉLÉGUÉS DES EPCI ET SYNDICATS

Titulaires

Territoire d'Énergie 47	
Jean-Marc Causse	Damien Martet
Philippe Descamps	Jean-Pierre Dauta

Suppléants

Agglomération d'Agen	
Paul Bonnet	Carole Dejean-Simoniti
Val de Garonne Agglomération	
Charles Cillieres	Alain Lerdu
Grand Villeneuvois	
Laurent Periquet	Gérard Regnier
Coteaux et Landes de Gascogne	
Carole Montigny-Capes	Michel Darrouman
Fumel Vallée du Lot	
Jean-Jacques Brouillet	Daniel Borie
Pays de Lauzun	
Jean-Marie Lenzi	Jean-Pierre Barjou
Lot-et-Tolzac	
Gérard Stuyk	Pierre Jeanneau
Albret Communauté	
Nicolas Lacombe	Francis Malisani
Bastides Haut-Agenais Périgord	
Marcel Calmette	Yvon Setze
Pays de Duras	
Bernadette Dreux	Yannick Corbefin
Pays d'Aquitaine en Pays de Serres	
Marie-France Salles	Thierry Delpech
Confluent Coteaux de Prayssas	
Philippe Lagarde	Nathalie Buger